

De très graves réactions pouvant entraîner des séquelles ou un décès, sont tout à fait exceptionnelles.

6. Contraintes préalables et postérieures à l'acte

Certains traitements devront être modifiés ou interrompus en fonction des recommandations spécifiques à chaque examen.

Eviter le maquillage. Pensez à retirer en amont vos piercings.

Si vous avez un terrain allergique (asthme, allergie à un produit de contraste, à des médicaments ou à des aliments) une prescription de médicament(s) pourrait être nécessaire. Veuillez nous signaler cette allergie, lors de la prise de rendez-vous.

Il vous sera demandé de renseigner le questionnaire IRM de recherche de contre-indications.

7. Aspect financier

Au titre de l'hospitalisation, la prise en charge de votre examen se fera au même titre que les frais d'hospitalisation (sécurité sociale et mutuelle).

A titre externe, les modalités de prise en charge de votre examen sont indiquées dans le document joint à votre convocation

Cette fiche d'information permet de répondre aux questions que vous vous posez à propos de l'examen Entero IRM

Nous espérons avoir répondu à la plupart de vos interrogations.

Le jour de votre examen vous serez accueilli(e) par les équipes médicales et paramédicales qui vous expliqueront de nouveau le déroulement de cet acte et qui seront à votre écoute si vous avez besoin de renseignements complémentaires. N'hésitez pas à les interroger, ainsi que le médecin prescripteur de l'examen et votre médecin traitant si vous le souhaitez.

Pôle imagerie médicale

Groupe hospitalier Sud (Haut-Lévêque) Tél. 05 57 65 64 69

Groupe hospitalier Saint-André Tél. 05 56 79 58 00

Groupe hospitalier Pellegrin Tél. 05 56 79 55 99 ou 05 56 79 48 80



ENTERO IRM

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé un Entero IRM. Cet acte doit être pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser, à tout moment. Cette fiche vous informe sur le déroulement de l'acte et de ses suites.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens, et de la liste écrite des médicaments que vous prenez.

Il est également très important que vous renseigniez le questionnaire IRM que vous avez reçu avec votre convocation, permettant de détecter des contre-indications éventuelles à l'examen (cf. chapitre 5)

Ce système d'exploration, permet de réaliser des images en coupe du corps humain. Les renseignements apportés par cet examen sont très déterminants pour porter un diagnostic précis.

L'IRM n'utilise pas les rayons X

Les examens IRM sont non irradiants car ils utilisent des champs magnétiques (aimants) et des ondes de radiofréquence. Il n'a jamais été décrit de conséquence particulière pour l'homme.

Madame, Attention ! Si vous êtes enceinte ou susceptible de l'être, il est indispensable de le signaler à la secrétaire lors de la prise du rendez-vous ou bien au personnel qui s'occupera de vous le jour de l'examen.

L'IRM pourrait être alors reportée.

1. Nature de l'acte

Le mot magnétique indique que l'appareil comporte un gros aimant. Le mot résonance indique que l'on va utiliser des ondes de radiofréquence, comme celles de la radio ou de la télévision pour faire vibrer les noyaux d'hydrogène composant les tissus de votre corps et fabriquer des images.

On utilise des antennes et des techniques d'acquisition spécifiques (appelées séquences) pour analyser chaque partie du corps. Il est alors possible de fabriquer des images dans tous les plans. Les informations sont stockées dans un ordinateur qui assure la reconstitution des images à partir de la répartition de l'hydrogène dans votre corps.

2. Histoire naturelle de l'affection

Accepter l'IRM que l'on vous propose peut permettre d'établir un diagnostic et/ou d'adapter la thérapeutique.

Refuser l'examen ne modifiera pas l'évolution de la maladie, mais peut gêner sa prise en charge (diagnostic, traitement...).

3. Déroulement de l'acte

A votre arrivée, le manipulateur en électroradiologie vous posera des questions précises reprenant toutes les contre-indications à l'examen.

Si vous êtes diabétique, veuillez le signaler à votre arrivée.

L'examen en lui-même n'est pas douloureux mais peut être désagréable du fait de la position. Vous entrerez dans une salle qui sera fermée pendant l'examen ; nous communiquerons avec vous grâce à un micro. Dans tous les cas, l'équipe se trouve près de vous, derrière une vitre. Elle vous voit et vous entend, pendant toute la durée de l'examen. Pour nous appeler, vous pourrez utiliser une sonnette que l'on placera dans votre main. Si cela est nécessaire, on peut à tout moment intervenir ou interrompre l'examen.

Un sentiment de malaise par crainte d'être enfermé (claustrophobie) est un problème courant que certains patients éprouvent. Souvent, on peut le réduire par de simples moyens, sans aucun traitement. Si par exemple, vous êtes mal à l'aise dans un ascenseur, parlez-en tout de suite au personnel d'accueil, afin de modifier la prise en charge.

Pour l'exploration du tube digestif :

Vous ne devez rien manger 6h avant l'examen.

L'eau est tolérée jusqu'à 3 heures avant l'examen.

Trois quart d'heure avant le début de l'examen, nous vous donnerons à boire environ 1 litre d'eau mélangé à du lactulose. Il faudra que vous en buviez un verre toutes les 5 minutes.

Vous serez installé sur le ventre pour l'examen.

Vous resterez en moyenne 30 minutes dans la salle d'examen. Votre coopération est importante : vous devez essayer de rester parfaitement immobile. Dans certains cas, nous vous dirons, à l'aide du micro, quand arrêter de respirer pour quelques secondes. A cet instant précis, vous entendrez un bruit répétitif, comme celui d'un tam-tam pendant ce que l'on appelle une séquence.

4. Bénéfices escomptés

Cet acte permet de proposer le traitement le plus adapté et de répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin.

5. Risques, incidents et complications

Tout corps étranger métallique ou contenant du fer constitue un danger potentiel (risque de brûlures, de blessure).

Cela peut être une pile (pacemaker), certaines valves cardiaques, un appareil de stimulation neurologique, une limaille de fer ou tout type de matériel ferreux, les appareils auditifs ou implants cochléaires, certaines broches métalliques, les corps étrangers métalliques notamment oculaires.

Egalement les **prothèses d'orthodontie (bagues dentaires)** : beaucoup sont compatibles mais un avis préalable est nécessaire, ainsi que pour **les tatouages** (délai de 6 semaines minimum) **et piercings**.

Il est indispensable de le signaler à la secrétaire lors de la prise de rendez-vous et au personnel qui s'occupera de vous le jour de l'examen.

D'autant que pour tous les DISPOSITIFS MEDICAUX IMPLANTES ACTIFS (Pile cardiaque/pacemaker, défibrillateur automatique compatibles IRM, pompe à perfusion implantable active...) une prise en charge spécifique de ce matériel, avant et juste après l'examen, devra être réalisée le jour de votre examen.

D'autre part, l'examen peut nécessiter l'injection d'un produit de contraste à base de gadolinium ou d'oxyde de fer. D'éventuelles manifestations allergiques banales sont possibles (urticaire).

Il a été décrit de rares cas de fibrose tissulaire appelée "fibrose néphrogénique systémique" après l'injection de certains produits de contraste à base de Gadolinium chez des patients porteurs **d'une insuffisance rénale sévère. Il est important que vous signaliez l'existence d'un quelconque problème rénal avant l'examen.** Un bilan rénal systématique vous sera prescrit si vous avez plus de 70 ans et qu'une injection est envisagée.

La piqûre peut provoquer la formation d'un petit hématome qui se résorbera spontanément en quelques jours. Lors de l'injection, il peut arriver une fuite du produit sous la peau, au niveau de la veine. Cette complication est rare (un cas sur plusieurs centaines d'injections, généralement sans suites graves) et pourrait exceptionnellement nécessiter un traitement local.